



Mai / Juin 2016



Bandol Littoral

#5

Notre environnement nous concerne tous par l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons ou les paysages qui s'offrent à notre regard. C'est un bien commun. Cette prise de conscience mondiale, marquée en 1992 par le sommet de la Terre de Rio, a été déclinée depuis de manière législative avec la mise en place de ce qu'on appelle désormais la démocratie participative : enquêtes publiques, création de commissions consultatives, concertation, débat public... Les citoyens, acteurs de la gestion de leur territoire : une réalité qui met du temps à rentrer dans les mœurs !...

Environnement & Démocratie

■ Commission consultative des services publics locaux

Bandol Littoral a été invité à siéger à la CCSPL (commission des services publics locaux) de Sud Sainte Baume. Cette « nouveauté » à SSB répond à la loi [article 5 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité](#) qui oblige les collectivités territoriales au respect du droit d'expression des usagers des services publics par la voie des associations représentatives. La création de cette commission permet aux usagers d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires.

Les compétences des CCSPL sont l'examen des rapports annuels du délégataire de service public, du prix et de la qualité du service public d'eau potable, de l'assainissement etc... Le lundi 13 juin, date de la première commission, l'ensemble de la liasse des documents fournis était conséquente et relativement indigeste ; pour cela, seule une synthèse en a été présentée concernant les rapports d'activité 2014 des délégations pour l'Eau et l'Assainissement collectif et non collectif.

Ces documents sont à votre disposition sur demande en format scannés !
contact@bandol-littoral.org

■ SCOT Toulon: le volet Mer&Littoral

La dernière réunion publique sur le volet littoral et maritime le 17 Mars à La Londe présentait l'état d'avancement de la démarche.

Lors de cet exercice étaient prononcés les principaux mots-clé : connaître, appréhender, harmoniser, stratégie de gestion... Les 4 enjeux prioritaires, déclinés en 10 grands constats, qui forment le diagnostic sont :

- 1/ Risque érosion/ submersion/ éboulement
- 2/ Équilibre entre activités/ usages et préservation la qualité des eaux côtières
- 3/ Définition d'une capacité d'accueil liée à la plaisance à terre et en mer acceptable pour le territoire
- 4/ Maintien et valorisation des activités et usages liés à la mer

Ce document de gestion de notre territoire est essentiel puisque hiérarchiquement supérieur au PLU. Il doit aussi rendre compte et être en cohérence avec toutes les lois et mesures fort sympathiques qui lui sont supérieures pour la préservation de notre côte littorale tel que: GIZC, PAMM, SDAGE, SAGE, PPRI, Natura 2000, contrats de baies...

Si jamais vous avez raté cette réunion d'information > [Cliquez ici pour voir le PDF de présentation](#) <



■ PLU: bientôt une nouvelle enquête publique !

Notre PLU en vigueur date de 2013. Depuis, la Loi ALUR est passée par là et en supprimant la notion de COS, impose à notre plan d'urbanisme certains ré-équilibrages sous peine de devenir illégal avec un PADD et une capacité d'accueil qui ne seraient plus cohérents. Et comme la cohérence d'un PLU est primordiale, la mairie a prévu une modification.

Bandol Littoral a souhaité être associée aux réflexions en amont de cette modification amorcées en Juin 2015. Comme généralement, c'est une agence conseil qui a élaboré le projet sur les directives du maire, et en guise d'amont, nous aurons droit (c'est toujours ça!) à la présentation du projet au Conseil municipal, prévu en Juillet.

Mais démocratie oblige, l'enquête publique programmée pour la rentrée donnera l'occasion à tout un chacun de donner son avis via le commissaire-enquêteur, même si on touche ici à une des faiblesses de la démocratie participative avec un avis public qui arrive un peu tard dans le processus d'élaboration et des citoyens qui se sentent souvent peu concernés.